

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 OCTOBRE 2017**

Présents : Patrice BURDET, Jacqueline LEGER, Monique GUMERY, Maud BIDET, Christelle MICHEL  
Eric DUQUESNOY, Philippe ESCALLIER, Jacqy THEILLOL

Absents excusés : Florian CHAMIOT-CLERC, Stéphanie RIPERT.

Absent: Adam AMELLAL

Président de séance : M. Patrice BURDET

Secrétaire de séance : Mme Jacqueline LEGER

Monsieur le maire demande à rajouter à l'ordre du jour la délibération : approbation du rapport 2017 de la Commission d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)

**APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 AOUT 2017**

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité

**I) Extension de la salle polyvalente : avenant N°1 lot 5 entreprise MAP (menuiserie extérieure)**

Monsieur le maire expose au conseil municipal la création d'une porte de service au fond de la salle polyvalente pour la période des travaux. Il a été décidé de maintenir cette ouverture après les travaux, qui sera une issue de secours supplémentaire. Le montant de la porte est de 1 654,09€ HT ce qui porte le montant total du lot 5 à 13 459,09€ HT

- **Après en avoir délibéré et à l'unanimité le conseil municipal approuve le montant de la porte et autorise Monsieur le maire à signer toutes les pièces afférentes au dossier.**

**II) Avenant à la convention pluriannuelle de pâturage hors alpage : BERNARD André**

Monsieur le maire rappelle au conseil municipal la convention pluriannuelle signée avec M. BERNARD André, pour les parcelles situées au Croizet et au Rubiers du Bas.

M. BERNARD André partant à la retraite, Mlle BERNARD Valérie reprend l'exploitation agricole.

Vu la demande de Mlle BERNARD Valérie de modifier le prénom du locataire inscrit sur la convention. Le locataire sera ainsi dénommé : BERNARD Valérie.

- **Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal approuve le changement de prénom de la convention, l'avenant à la convention et autorise le maire à signer tous les documents nécessaires à cet avenant.**

**III) Augmentation de la redevance chasse de l'ACCA**

Monsieur le maire expose au conseil municipal que l'ACCA de Rognaix verse une redevance annuelle de 30€ pour la mise à disposition des terrains communaux.

Depuis 2013, l'ACCA utilise également le garage communal, sous la salle polyvalente, où est entreposée une chambre froide, consommatrice d'énergie.

Afin de compenser la facture d'électricité et l'occupation du local, monsieur le maire propose d'augmenter la redevance de la chasse à 100€ par an. Cette redevance sera réévaluée tous les 3 ans.

- **Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal approuve la redevance de la chasse à 100€ à compter d'octobre 2017.**

**IV) Approbation du rapport 2017 de la Commission Locale d'Evaluation des Charges transférées / CLECT.**

Monsieur le maire expose au conseil municipal que suite à la création de la communauté d'Agglomération Arlysère, cette dernière s'est vu transférer différentes compétences par ses communes membres : tourisme, animation de la ville, petite enfance (micro-crèche d'Hauteluze), zones économiques de Frontenex.

Le conseil communautaire de la CA Arlysère a, par délibération en date du 30 mars 2017 procédé à la création de la CLECT, commission dans laquelle chaque commune est représentée par, au moins, un élu municipal.

La CLECT Arlysère s'est réunie les 6 juillet et 7 septembre dernier pour procéder à l'évaluation des charges transférées.

Par ailleurs, il a été décidé de ne procéder à aucune facturation pour les services d'instruction du droit des sols fournis par l'Agglomération pour le compte des Communes, ainsi que pour les transports urbains et primaires.

Ce rapport doit être approuvé.

- **Le conseil municipal à l'unanimité approuve le rapport de CLECT 2017 de la CA Arlysère.**

Ce rapport est consultable en mairie.

❖ **DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DE LA DELEGATION DU MAIRE**

- Location de la salle polyvalente à l'association « les amis de la country » pour des cours de country du 06/09/2017 au 04/07/2018. Le loyer a été fixé à 250€ par an.
- Extension de la salle polyvalente : l'EURL GEOFFROY a été choisie pour effectuer les travaux d'électricité de l'extension de la salle polyvalente. Le montant du marché est de 8 490,06€ HT.
- Transfert de crédit du chapitre « dépenses imprévues de fonctionnement » vers l'article 739223 « FPIC » de 30€ et l'article 6714 « bourses et prix » de 100,00€.

❖ **QUESTIONS DIVERSES ET ORALES :**

- La remise des récompenses aux jeunes diplômés est prévue le samedi 28 octobre 2017 à 11h30 en mairie de Rognaix.
- Mme LEGER Jacqueline présente le rapport 2016 du SIBTAS. Il est consultable en mairie.
- M. le maire donne le compte rendu du bilan financier de l'APE suite à l'assemblée générale du 8 septembre. L'association se porte bien.
- Les menuiseries extérieures de la cuisine de la salle polyvalente sont posées. Le chantier devrait être livré en novembre 2017
- Un jeu de boules a été créé au niveau du terrain de sport (dessous la salle polyvalente).
- Un projet de jeux pour enfant est à l'étude pour l'année prochaine. Ils seront installés également A côté du terrain de sport.
- M. DUQUESNOY Eric signal qu'il reste des déchets le long de la conduite d'eau refaite par la société Alpiq du Bayet. Cette dernière sera recontactée pour nettoyage des parcelles concernées.
- Elagage de la route forestière : il est prévu pour le mois de juin.
- La commune va rechercher les meilleures subventions possibles en vue de la réfection de la Route Forestière entre la Vriaz et le plan du Vargne.
- Recensement de la population sur la commune de Rognaix en janvier et février 2018.

Les sujets étant épuisés, la séance est levée à 20h15

Fait à Rognaix le 05 octobre 2017

Affichage fait le 06 octobre 2017

**Le Maire,  
Patrice BURDET**

